





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Association des Maires de France et la Protection Civile lancent un appel à la solidarité et aux dons financiers pour les sinistrés de la dépression Elisa

Depuis quelques jours, de violentes précipitations se sont abattues sur les départements du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme et de la Seine Maritime, provoquant des crues historiques, entrainant de très importants dégâts matériels sur les infrastructures et sur les habitations.

Face à cette situation dramatique, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et la Protection Civile ont décidé de lancer un nouvel appel commun national aux dons financiers.

Chaque don permettra à la Protection Civile d'acheter et d'acheminer le matériel nécessaire aux familles évacuées pour permettre leur prise en charge dans les meilleures conditions possibles, ainsi que le déblayage, nettoyage et remise en état de leur habitation.

Pour assurer cette mission de solidarité avec les sinistrés, l'AMF invite l'ensemble des communes et intercommunalités de France à relayer l'appel à la générosité publique de la Protection Civile et à contribuer sur le site *don.protection-civile.org* ou par virement

IBAN: FR76 1027 8005 9800 0201 6430 684 - BIC: CMCIFR2A Titulaire: FNPC Tour Essor 14 rue Scandicci 93500 Pantin

L'AMF et la Protection civile renouvellent leur solidarité aux communes sinistrés et unissent leurs efforts pour apporter cette aide matérielle indispensable aux habitants concernés.

Marie-Hélène GALIN Tel. 01 44 18 13 59 marie-helene.galin@amf.asso.fr Thomas OBERLE Tel. 01 44 18 51 91 thomas.oberle @amf.asso.fr